

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE VILLERVILLE

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE, le 30 MAI, à 18h15 en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel MARESCOT, Maire.

**DATE DE
CONVOCATION**
22 mai 2024

ETAIENT PRESENTS : Madame Corinne DROUEN - Monsieur Éric ESTRIER - Madame Catherine FILIPOV - Madame Anne JOSEPH - Madame Emmanuelle MELLOTT-KRISTY - Madame Sophie NGUYEN VAN MAI, Monsieur Vincent VANDERSTUYF.

DATE D’AFFICHAGE
23 mai 2024

EXCUSÉS : Monsieur Michel DABOUT donne pouvoir à Monsieur Éric ESTRIER, Madame Sophie DIERRE donne pouvoir à Madame Corinne DROUEN, Monsieur Germain LELARGE donne pouvoir à Monsieur Michel MARESCOT, Monsieur David MARES donne pouvoir à Madame Catherine LEFEBVRE, Monsieur Didier PAPELOUX donne pouvoir à Madame Sophie NGUYEN VAN MAI, Madame Catherine LEFEBVRE.
Formant la majorité des membres en exercice.

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice	14
Présents	08
Votants	12

A été désignée en qualité de secrétaire : Madame Anne JOSEPH.

JUMELAGE VILLERVILLE – HAUSEN BEI WURTZBURG
Du 6 au 9 septembre 2024

Monsieur le Maire informe l'ensemble du conseil municipal que 3 élus (Michel DABOUT, Sophie DIERRE et Emmanuelle MELLOTT-KRISTY), vont partir à Hausen bei Würzburg (Allemagne) du vendredi 6 septembre (matin) au lundi 9 septembre (soir) afin de relancer les engagements pris par les deux communes en terme d'échanges culturels, sportifs... Nos hôtes règlent l'hôtel mais il convient de prévoir tous les frais annexes liés à ce séjour.

Monsieur le Maire propose que la commune règle les frais de déplacement, de stationnement, de repas et tous frais relatifs à ce séjour.

APRES DELIBERATION

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés.

AUTORISE Monsieur le Maire à régler les frais de déplacement et de stationnement, de repas et tous frais relatifs à ce séjour.

AUTORISE monsieur le Maire ou un adjoint le représentant à signer tous documents relatifs à cette affaire.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire

Michel MARESCOT

